

Les métiers de l'environnement : une chance pour PACA ?

ISABELLE BOISSEAU
CHARGÉE D'ÉTUDES

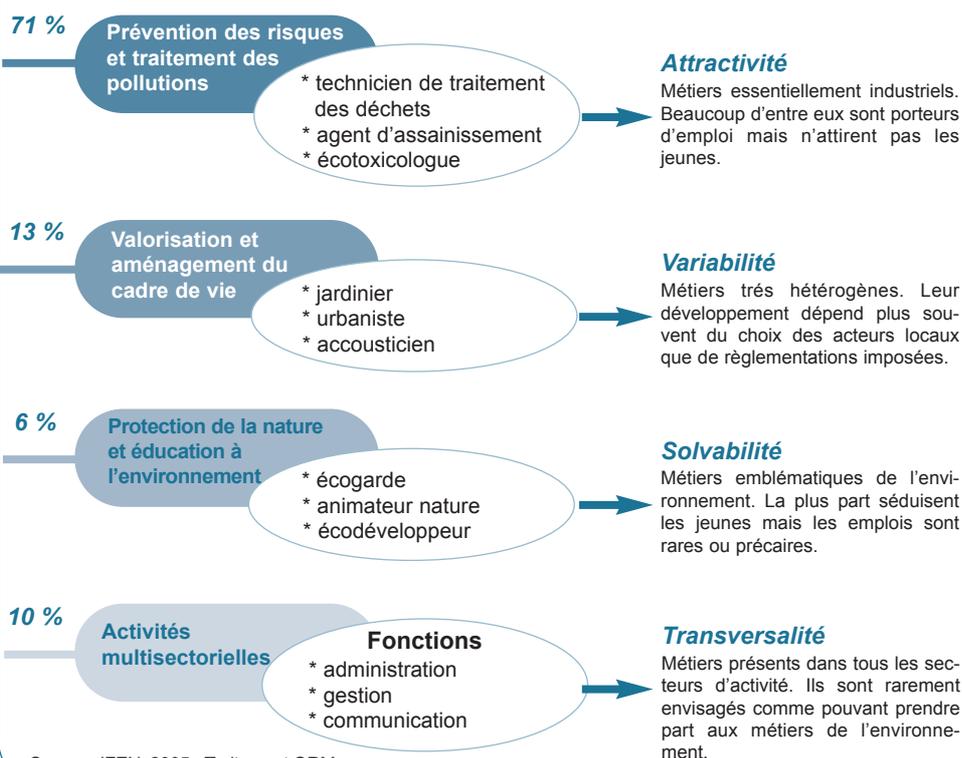
L'environnement génère de l'emploi. Traitement des pollutions et aménagement du cadre de vie portent actuellement le développement économique de ce secteur. L'enjeu est majeur pour PACA, région au patrimoine naturel exceptionnel, mais confrontée à des risques sanitaires, technologiques et naturels.

UNE PART CROISSANTE DE L'EMPLOI RÉGIONAL

• En PACA comme en France, la majorité des emplois environnementaux concerne le traitement des déchets, la récupération de matières recyclables, l'assainissement et la distribution d'eau potable. Dans le secteur privé et semi-public, ces emplois représentent près de 10 000 salariés. Les trois quarts d'entre eux sont ouvriers ou employés.

Les métiers et emplois de l'environnement

Ce schéma propose une catégorisation des emplois et des exemples de métiers, présente leur part dans l'effectif total des emplois environnementaux en France et détermine leurs enjeux.



Source : IFEN, 2005 - Traitement ORM.



Les métiers de l'environnement : une chance pour PACA ?

EMPLOIS "NATURE" : PEU DE POSTES
SOLVABLES.

Entre 1993 et 2003 leur nombre a progressé de 43 %, une forte croissance portée par l'activité de traitement des déchets. À ces effectifs s'ajoutent ceux de la fonction publique territoriale. 6 400 personnes exercent dans la collecte et la gestion des déchets et presque 800 dans l'assainissement, soit 6,1 % des effectifs territoriaux.

- Une autre part, non négligeable, des emplois environnementaux est liée à l'aménagement du cadre de vie. L'attention qui lui est portée dynamise l'essor des jardiniers. Ils étaient plus de 7 000 lors du dernier recensement, emplois privés et publics confondus, et leur nombre a progressé de 39 % entre 1990 et 1999. Une croissance qui se poursuit.
- Enfin, les emplois liés à la protection de la nature et à l'éducation à l'environnement. Ils sont minoritaires, essentiellement associatifs, dépendants des financements des collectivités territoriales ou de programmes européens.

Beaucoup se sont développés grâce aux dispositifs de contrats aidés. Les emplois-jeunes dans le secteur de l'environnement ont représenté jusqu'à 15 % du total des emplois-jeunes de la région en 2004, proportion d'ailleurs supérieure à la moyenne nationale (12,4 %). Pour illustrer cette tendance : en 2004, 16 % des 280 écogardes étaient en contrat emplois-jeunes. Les emplois liés à la protection de la nature sont fréquemment saisonniers, en fonction des rythmes scolaires ou des périodes touristiques.

Autrement dit, si l'environnement génère de l'emploi, ce n'est pas celui attendu par la demande sociale. Portés par des aspirations écocitoyennes, les jeunes se tournent plus vers des métiers touchant la protection du patrimoine naturel et l'éducation à l'environnement, occultant ou ignorant les réalités plus prosaïques des besoins, issus notamment de la gestion des déchets et de l'eau.

DES MÉTIERS CONCERNANT TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Il faut reconnaître que la diversité des métiers de l'environnement est peu lisible d'emblée. Agir pour l'environnement concerne un grand nombre de secteurs économiques et de disciplines et se décline à travers des métiers transversaux, ou au contraire très spécialisés. Cela explique la difficulté d'un codage statistique isolant ce secteur et rend complexe l'identification et la comptabilisation de l'emploi.

Une diversité de conditions d'emplois et de formations, peu de nouveaux métiers

Les emplois de l'environnement répondent à une multiplicité de conditions d'exercice : fonctionnaire territorial, salarié d'entreprise ou d'association, indépendant, bénéficiaire de contrat aidé. Certaines missions sont aussi assurées par des bénévoles.

Un marché de l'emploi porté par les jardiniers et les emplois industriels.

Six métiers en lien avec l'environnement sont identifiés dans la nomenclature ROME de l'ANPE :

- jardinier (appelés aussi jardiniers d'espaces vert ou agents d'entretien d'espaces verts) ;
- agent de traitement dépolluant (agent de traitement des eaux et des déchets) ;
- cadre technique hygiène sécurité environnement ;
- cadre technique de l'environnement ;
- technicien en environnement des industries de process ;
- chargé de la protection du patrimoine naturel (animateur nature, garde moniteur, écodéveloppeur).

En PACA, entre 2000 et 2005, pour ces métiers de l'environnement :

- le nombre d'offre d'emploi a une progression inférieure à celle enregistrée en moyenne tous métiers, (hormis pour le jardinier) ;
- le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les métiers environnement progresse, alors qu'en moyenne tous métiers, il diminue. Globalement, les métiers de l'environnement séduisent de plus en plus de candidats, mais l'offre ne suit pas.

Toutefois :

- un métier se singularise : le jardinier. Il totalise sept fois plus d'offres que tous les autres métiers environnementaux. Il est en tension ;
- parmi les autres métiers, deux emplois industriels concentrent sept offres sur dix. Un emploi cadre : responsable technique hygiène sécurité environnement ; un emploi ouvrier : l'agent de traitement dépolluant. Mais seul l'agent de traitement dépolluant est en tension ;
- le métier emblématique de chargé de la protection du patrimoine naturel n'est pas au rendez-vous : 15 à 20 offres d'emplois par an.

Les préoccupations liées à la protection de l'environnement sont récentes, ce qui laisse croire à l'apparition de nouveaux métiers. En fait, il s'agit souvent de métiers anciens et rebaptisés : les écogardes désignent aussi bien des gardes moniteurs de parcs nationaux que des gardes champêtres de la fonction publique territoriale, les agents de salubrité ont remplacé les éboueurs. Dans d'autres cas, il peut s'agir de spécialisations environnementales appliquées à des métiers classiques, permettant une "polyvalence spécialisée". Ainsi, l'ingénieur chimiste devient responsable environnement. Les métiers les plus nouveaux répondent, eux, à une mobilisation écocitoyenne ou aux missions de sensibilisation à l'environnement : écoconseiller, ambassadeur du tri...

UNE OFFRE DE FORMATION ABONDANTE

L'offre de formation dans le domaine de l'environnement, tributaire de cette opacité qui pèse sur le type de métiers et les conditions d'emploi, se cherche encore. Elle s'est multipliée ces dernières années, répondant autant à la demande des jeunes et des adultes en recherche d'orientation, qu'aux besoins des employeurs. Elle se développe dans de nombreuses filières, telles que la chimie, la biologie, l'agriculture, le droit, le développement local, l'hygiène et la sécurité, le tourisme et l'animation.

Une pluralité de choix, mais une configuration qui questionne

Plus de 85 formations, du CAP au doctorat, permettaient à environ 7 000 jeunes de se préparer à des métiers de l'environnement, à la rentrée 2004 en PACA. Sans compter les formations d'ingénieur, qui rendent possible l'accès, selon les contextes, à des responsabilités en matière d'environnement.

Les étudiants suivant des cycles d'enseignement supérieur liés à l'environnement sont relativement nombreux (42 % de l'ensemble des jeunes se préparant à ces métiers). C'est au niveau du bac que les effectifs sont faibles au regard, à la fois des possibilités de poursuite d'études dans le

supérieur et surtout d'une coupure qui semble s'instaurer entre les niveaux V et IV. Si les jeunes sont relativement peu attirés par les formations CAP "agent d'assainissement et collecte des déchets liquides spéciaux", "gestion des déchets et propreté urbaine", "installateurs sanitaires", c'est pour des raisons d'image. Les activités liées aux métiers visés ne résonnent pas directement avec les représentations quasi bucoliques qu'ils ont de l'environnement. C'est peut être aussi parce qu'ils subissent une pression à s'engager plutôt dans des filières où il y a des possibilités de passer graduellement d'un niveau de qualification à un autre. Ces comportements ne répondent pas aux besoins immédiats des industriels qui recherchent des ouvriers. Toutefois, les employeurs seraient bénéficiaires, à terme, d'une meilleure cohérence entre les niveaux de formation.

DES ATOUTS NATURELS COMPROMIS PAR DES RISQUES MAJEURS

Avec 75 % de son territoire répertorié en espaces naturels, PACA est la région la mieux pourvue de France. Son ensoleillement est estimé à 300 jours par an. La diversité des milieux naturels et la richesse de son patrimoine culturel, ses paysages caractéristiques, en font une région propice au développement du tourisme vert aujourd'hui en pleine expansion. D'une manière générale, PACA est une région attractive. Son accroissement démographique s'explique aux trois quarts par le solde migratoire, avec l'arrivée continue de nouveaux résidents.

Pourtant, la région a des retards à combler et des mesures à prendre si elle veut préserver son patrimoine naturel exceptionnel et son attractivité. C'est une région exposée à un ensemble de dangers environnementaux sur lesquels il est possible d'agir. Risques sanitaires : elle est parmi les trois régions françaises qui émettent le plus de polluants atmosphériques et la qualité de l'eau d'alimentation est inférieure à la moyenne nationale. Risques technologiques : bien que peu industrielle, elle est au deuxième rang des régions françaises en nombre de sites répertoriés Seveso (57).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU DES FORMATIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT :

- NIVEAU I (DIPLÔME D'INGÉNIEUR, DOCTORAT) : 10 % ;
- NIVEAU II (LICENCE, MASTER) : 12 % ;
- NIVEAU III (BAC + 2) : 20 % ;
- NIVEAU IV (BAC) : 13 % ;
- NIVEAU V (CAP, BEP) : 45 %.

DES ATOUTS NATURELS

PACA ABRITE 3 DES 7 PARCS NATIONAUX ET 4 DES 44 PARCS NATURELS RÉGIONAUX. LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL ET DES ESPACES LACUSTRES POSSÈDE, EN PACA, PLUS DE 22 % DU TOTAL DES ACQUISITIONS RÉALISÉES EN FRANCE.

Risques naturels : incendies de forêts, inondations, séismes. Sans compter l'urbanisation mal contrôlée et la pression exercée sur l'espace naturel et agricole.

Un essor attendu des emplois de l'environnement

Par nécessité et surtout par obligation réglementaire, ce sont d'abord les emplois à caractère industriels dédiés à la prévention des risques et au traitement des pollutions qui vont se développer. Les qualifications en jeu vont de celles de l'ouvrier à celles de l'ingénieur. Aujourd'hui, la majorité des emplois concerne des ouvriers qualifiés, mais le besoin de cadres techniques chargés du pilotage de l'application des réglementations, de management environnemental ou de fonctions d'études et de conseils auprès des entreprises et des collectivités devrait croître.

Les emplois consacrés à l'aménagement du cadre de vie et particulièrement des espaces paysagers, vont accompagner ces avancées en faveur de l'environnement. Le plan régional "Énergie 2010" fait des énergies renouvelables une opportunité significative pour l'économie et l'emploi. Leur marché, émergent en région, est en expansion. En tête, le solaire thermique. La surface de panneaux dédiés aux chauffe-eau solaires a triplé en deux ans, avec pour retombée la croissance des besoins en artisans agréés. Trois des huit pôles de compétitivité labellisés concernent la protection de l'environnement, la prévention des risques et les solutions de développement durable.

Cette prise en compte des enjeux environnementaux a un double impact : permettre à PACA de ne pas compromettre ses atouts naturels, tout en développant des activités dont la croissance génère localement de l'emploi.

* * *

En PACA, la grande majorité des activités liées à l'éducation à l'environnement et à la protection de la nature s'est tournée vers le littoral et la mer. Les initiatives se sont multipliées de façon parfois redondante. La détermination des financeurs à voir plus clair dans cette multiplicité d'actions, la volonté de rationalisation des moyens, entraînent de délicats rapprochements entre les structures, dépendantes des subventions publiques. Le développement et la solvabilité de ces emplois ne sont pas acquis pour l'avenir.

Pourtant, préserver le patrimoine naturel de la région, c'est aussi protéger les espaces naturels, la biodiversité et inciter chaque acteur à adopter un comportement écocitoyen. La lutte contre les risques et les sources identifiées de pollution à l'aide de réglementations et de labellisation de type ISO se complète d'interventions contre les sources diffuses de nuisances relevant de choix individuels et collectifs. Cela passe par un développement de l'éducation à l'environnement, à laquelle les jeunes, porteurs de changements comportementaux à long terme, sont très sensibles.

PACA A DES ATOUTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES

RENOUVELABLES :

- 1^{ER} GISEMENT SOLAIRE ;
- 2^È SITE HYDROÉLECTRIQUE ;
- 3^È SITE FORESTIER ;
- 3^È SITE ÉOLIEN.

Pour en savoir plus

- **ARPE** (Agence régionale pour l'environnement de PACA)
www.arpe-paca.org
- **Direction régionale du ministère de l'Écologie et du Développement durable**
www.paca.ecologie.gouv.fr
- **IFEN** (Institut français de l'environnement)
www.ifen.fr
- *L'environnement en France*, "Les synthèses", IFEN, octobre 2006.
- *Les métiers de l'environnement victimes de leur succès*, "Le 4 pages de l'IFEN", n°107, octobre 2005.